



**NATIONS  
UNIES**

**UNEP/SPP-CWP/OEWG.3/1/Add.1\***



**Programme  
des Nations Unies  
pour l'environnement**

Distr. générale  
18 mars 2024

Français  
Original : anglais

---

**Groupe de travail spécial à composition non limitée chargé  
d'examiner la création d'un groupe d'experts sur l'interface  
science-politiques au service de la gestion rationnelle des produits  
chimiques et des déchets et de la prévention de la pollution  
Troisième session**

Genève, 17–21 juin 2024

Point 3 b) de l'ordre du jour provisoire\*\*

**Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation :  
questions d'organisation**

## **Ordre du jour provisoire annoté**

1. Dans sa résolution 5/8, l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement a décidé qu'il fallait créer un groupe d'expert(e)s sur l'interface science-politiques à l'appui des mesures relatives aux produits chimiques et aux déchets et à la prévention de la pollution.
2. À sa deuxième session, le groupe de travail spécial à composition non limitée chargé d'examiner la création d'un groupe d'expert(e)s sur l'interface science-politiques au service de la gestion rationnelle des produits chimiques et des déchets et de la prévention de la pollution a prié le secrétariat d'élaborer un projet de texte pour les propositions qu'il examinerait à l'occasion de sa troisième session. Les textes issus de cette réunion sont reproduits dans le document UNEP/SPP-CWP/OEWG.2/8.

### **Point 1**

#### **Ouverture de la session**

3. La troisième session du groupe de travail spécial à composition non limitée sera ouverte le lundi 17 juin 2024 à 10 heures par la Présidente, Gudi Alkemade (Royaume des Pays-Bas).
4. Des déclarations liminaires seront prononcées par un(e) représentant(e) de haut niveau du Gouvernement suisse et par des représentant(e)s du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et de l'Organisation mondiale de la Santé.

### **Point 2**

#### **Élection des membres du Bureau**

5. À ses première et deuxième sessions, le groupe de travail spécial à composition non limitée a élu les membres du Bureau ci-après, conformément au Règlement intérieur de l'Assemblée pour l'environnement.

---

\* Nouveau tirage pour raisons techniques (3 mai 2024).

\*\* UNEP/SPP-CWP/OEWG.3/1.

Présidente :

Gudi Alkemade (Royaume des Pays-Bas)

Vice-président(e)s :

Linroy Christian (Antigua-et-Barbuda)

Jinhui Li (Chine)

Oumar Diaouré Cisse (Mali)

Saqlain Syedah (Pakistan)

Alexandru Roznov (Roumanie)<sup>1</sup>

Michel Tschirren (Suisse)

Roman Filonenko (Ukraine)<sup>1</sup>

Judith Torres (Uruguay)<sup>2</sup>

Rapporteur :

Cyrus Mageria (Kenya)

### Point 3

#### Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation

**a) Adoption de l'ordre du jour**

6. L'ordre du jour provisoire de la troisième session du groupe de travail spécial à composition non limitée figure dans le document UNEP/SPP-CWP/OEWG.3/1.

**b) Questions d'organisation**

7. Le groupe de travail spécial à composition non limitée souhaitera peut-être se réunir en séance plénière de 10 heures à 13 heures et de 15 heures à 18 heures, sous réserve des ajustements qui pourraient s'avérer nécessaires.

8. Le groupe de travail spécial à composition non limitée souhaitera peut-être examiner la note relative au déroulement de la session élaborée par la Présidente (UNEP/SPP-CWP/OEWG.3/INF/1), laquelle détaille les plans proposés et les attentes générales pour la session.

9. Le groupe de travail spécial à composition non limitée souhaitera peut-être également constituer des groupes de contact selon les besoins et en définir le mandat.

### Point 4

#### Élaboration de propositions concernant la création d'un groupe d'expert(e)s sur l'interface science-politiques

10. Le document final de la deuxième session du groupe de travail spécial à composition non limitée a pris la forme d'un recueil de propositions concernant la création d'un groupe d'expert(e)s sur l'interface science-politiques, qui figure dans le document UNEP/SPP-CWP/OEWG.3/2, intitulé « Recueil de propositions concernant la création d'un groupe d'expert(e)s sur l'interface science-politiques », que le groupe de travail doit examiner de manière plus approfondie pendant sa troisième session.

11. À sa deuxième session, le groupe de travail spécial à composition non limitée a prié le secrétariat d'élaborer un projet de texte pour les propositions qu'il examinerait à sa troisième session, comme suit :

---

<sup>1</sup> Alexandru Roznov (Roumanie) et Roman Filonenko (Ukraine), issus des États d'Europe orientale, ont été élus vice-présidents lors de la deuxième session du groupe de travail spécial à composition non limitée.

<sup>2</sup> Pendant la période comprise entre la reprise de la première session et la deuxième session du Groupe de travail à composition non limitée, conformément à l'article 19 du Règlement intérieur de l'Assemblée de l'environnement, Judith Torres (Uruguay) a été élue par approbation tacite pour remplacer Valentina Sierra (Uruguay).

- a) Projet de règlement intérieur (UNEP/SPP-CWP/OEWG.3/2/Add.1) ;
- b) Projet de procédures financières (UNEP/SPP-CWP/OEWG.3/2/Add.2) ;
- c) Projet de procédure d'établissement du programme de travail, y compris la définition des priorités (UNEP/SPP-CWP/OEWG.3/2/Add.3) ;
- d) Projet de procédures régissant l'élaboration et la validation des produits du groupe d'expert(e)s (UNEP/SPP-CWP/OEWG.3/2/Add.4) ;
- e) Projet de formulaire de divulgation des conflits d'intérêts (UNEP/SPP-CWP/OEWG.3/2/Add.5).

12. Le Groupe de travail spécial à composition non limitée souhaitera peut-être aussi examiner les informations que les gouvernements, les observateurs et les autres parties intéressées pourraient fournir.

## Point 5

### **Recommandations à l'intention de la Directrice exécutive du Programme des Nations Unies pour l'environnement concernant la préparation de la réunion intergouvernementale visant à constituer le groupe d'expert(e)s sur l'interface science-politiques**

13. À sa deuxième session, le groupe de travail spécial à composition non limitée a prié le secrétariat d'élaborer, pour qu'il les examine à sa troisième session, les documents ci-après :

- a) Propositions concernant la création du groupe d'expert(e)s pour examen à la réunion intergouvernementale (UNEP/SPP-CWP/OEWG.3/3) ;
- b) Propositions concernant la mise en œuvre des dispositions pour examen à la réunion intergouvernementale (UNEP/SPP-CWP/OEWG.3/4).

14. Le groupe de travail spécial à composition non limitée sera invité à formuler des recommandations à l'intention de la Directrice exécutive du PNUE concernant les préparatifs de la réunion intergouvernementale concernant la création éventuelle d'un groupe d'expert(e)s sur l'interface science-politiques.

## Point 6

### **Questions diverses**

15. Le groupe de travail spécial à composition non limitée souhaitera peut-être examiner d'autres questions soulevées au cours de la session.

## Point 7

### **Adoption du rapport de la session**

16. À sa troisième session, le groupe de travail spécial à composition non limitée sera invité à examiner et à adopter un projet de rapport rendant compte des travaux de la réunion, étant entendu que le Rapporteur sera chargé d'en arrêter la version définitive, en consultation avec le secrétariat et sous l'autorité de la Présidente, conformément à la pratique établie à l'Organisation des Nations Unies. Le rapport final de la session sera distribué après la clôture de la session.

## Point 8

### **Clôture de la session**

17. Il est prévu que le groupe de travail spécial à composition non limitée achève les travaux de sa troisième session le vendredi 21 juin 2024 à 18 heures au plus tard.